

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION tenue le mardi 17 novembre 2020, à 11 h 30, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Sylvain Girard représentant suppléant de Baie-Comeau
Victor Hamel représentant suppléant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Normand Morin représentant de Pointe-Label

Sont absents :

Steeve Grenier représentant de Franquelin
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 octobre 2020

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Élections aux postes d'officiers du conseil d'administration
- 2.2 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-10 de la Régie ainsi que n° 2020-10 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.3 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'octobre 2020
- 2.4 État des revenus et des dépenses au 31 octobre 2020
- 2.5 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021
- 2.6 Autorisation de dépenses – Mise à jour du site Internet de la RGMRM

LET

- 2.7 Décompte progressif n° 2 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau
- 2.8 Décompte progressif n° 9 – Final – Aménagement du recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

3.0 Informations

- 3.1 Lancement collection magasin de réemploi Phase 2
- 3.2 Colloque GMR virtuel – 4 et 5 novembre 2020

4.0 Correspondance

4.1 Versement de la compensation 2020 pour la collecte sélective des matières recyclables

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 15 décembre 2020

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 15 décembre 2020

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 30. Exceptionnellement, l'ouverture de la séance se fait plus tard, étant donné des facteurs impondérables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-97

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-98

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 octobre 2020

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 octobre 2020;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 20 octobre 2020, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2020-99

2.1 Élections aux postes d'officiers du conseil d'administration

Sur la proposition du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, appuyé par le représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu de réélire le représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, à la présidence du conseil d'administration de la Régie.

Sur réception de la candidature de Yves Montigny par lettre écrite, en l'absence de ce dernier et sur la proposition du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, appuyé par le représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu de réélire le représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, à la vice-présidence du conseil d'administration de la Régie.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-100

2.2 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-10 de la Régie ainsi que n° 2020-10 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2020-10 de la Régie d'une somme de **342 987,11 \$** et n° 2020-10 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **3 750,67 \$ pour un total de 346 737,78 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante

Rés. 2020-101

2.3 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie d'octobre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **1 480,05 \$** pour octobre, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-102

2.4 État des revenus et des dépenses au 31 octobre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2020 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-103

2.5 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021

Attendu que le calendrier des séances publiques ordinaires du conseil doit être adopté pour l'année 2021.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances 2021.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-104

2.6 Autorisation de dépenses – Mise à jour du site Internet de la RGMRM

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour du site Internet de la Régie;

Attendu que la Régie a obtenu une subvention de 8 000 \$ dans le cadre de la demande de financement du projet *Demain Manicouagan* pour la refonte du site;

Attendu que cinq (5) entreprises ont été invitées à soumissionner;

Attendu que l'entreprise ImageXpert est celle qui a été retenue à la suite de l'analyse des soumissions.

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Sylvain Girard, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder aux dépenses s'élevant à 12 700,00 \$, excluant les taxes, à l'entreprise ImageXpert pour la mise à jour du site Internet de la Régie.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2020-105

2.7 Décompte progressif n° 2 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 2;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 2 émis le 12 novembre 2020.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 2, au montant de 39 490,80 \$, à l'entreprise Parko Inc., excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-106

2.8 Décompte progressif n° 9 – Final – Aménagement du recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

Attendu que WSP a procédé au décompte final à la suite de la réalisation de l'ensemble des travaux au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, soit le recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B, la construction de la cellule 4 et le recouvrement des sous-cellules 1-1 et 1-2;

Attendu que la réception provisoire des travaux a été effectuée;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement du décompte final incluant la retenue de garantie de 5 %;

Attendu que les documents contractuels requis ont été reçus;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif final portant le n° 9, au montant de 134 063,28 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF Inc., incluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Lancement collection magasin de réemploi Phase 2

Isabelle Giasson mentionne aux élus que le lancement de la collection du magasin de réemploi Phase 2 s'est déroulé le 6 novembre 2020.

3.2 Colloque GMR virtuel – 4 et 5 novembre 2020

Deux employées de la Régie ont assisté au Colloque virtuel sur la gestion des matières résiduelles les 4 et 5 novembre derniers.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Versement de la compensation 2020 pour la collecte sélective des matières

Isabelle Giasson a remis aux élus un tableau explicatif et répond à leurs questions.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 15 décembre 2020
à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 15 décembre 2020
à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 50.

Rés. 2020-107



Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière